



FORMATION RECYCLAGE BS - BE MANŒUVRE - HE MANŒUVRE - H0V

Présentation

Recyclage opérations d'ordre électrique travaux simples

Objectifs de la formation

Maintenir et actualiser les connaissances du personnel effectuant des opérations d'ordre électrique simple (remplacement de prise, raccordement simple, changement d'ampoule, réarmement de disjoncteur...) pour leur permettre de travailler en sécurité dans des environnements électriques selon les préconisations de la Norme NF C 18-510.

Compétences visées

- Respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des manœuvres et des interventions basse tension élémentaires
- Identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants
- Identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions
- Mettre en œuvre les procédures de remplacement, de raccordement en Basse Tension et les manœuvres en basse et haute tension (HTA)

Prérequis

- Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage

Personnes concernées

- Toutes personnes ayant à réaliser de petits travaux d'ordre électrique (remplacement de prises, de luminaires en basse tension...) ou des manœuvres d'exploitation (réarmement de relais, réglage d'équipements électriques...) en basse ou haute tension (<50 000 volts)

Durée

- 2 jours soit 14h

Intervenants

- Formateur en prévention des risques électriques, titulaire d'un titre d'habilitation en adéquation avec la formation dispensée, avec expérience professionnelle significative (3 ans minimum)

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques de mise en situation sur installations électriques représentatives

Nombre de participants

- 1 à 12 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- En cas de réussite aux évaluations théoriques et pratiques, le formateur délivre un avis après formation à l'employeur, qui habilite ensuite son collaborateur via un titre d'habilitation
- Remise d'un livret « Le risque électrique » à chaque stagiaire

Évaluation

- La partie théorique est évaluée à travers un QCM
- La partie pratique est évaluée à travers des mises en situation pratiques permettant d'apprécier leur capacité à opérer en sécurité conformément aux préconisations de la NFC 18-510

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (Nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention



Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE : 60%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 40%

OFPS Île de France
Satisfaction pédagogie : 93%
Taux de réussite : 100%

Enseignement théorique

ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

- L'habilitation électrique
- L'évaluation et la prévention des accidents du travail d'origine électrique
- Les zones de l'environnement électrique
- Les opérations d'ordre non électrique
- Les manœuvre d'exploitation

Enseignement pratique

RETOUR D'EXPÉRIENCE ET PARTAGE D'INFORMATIONS

- Échanges sur le retour d'expérience, les situations et difficultés rencontrées partage d'informations sur les pratiques

EXERCICES INDIVIDUELS DE MISE EN SITUATION

- Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
- Identification, vérification et utilisation des équipements de protection individuelle



CAS CONCRETS

- Réalisation d'opérations d'ordre électrique simples, en situation professionnelle

VISITE DES INSTALLATIONS (LORS DES FORMATIONS DANS VOS LOCAUX)

- Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation, identification des mesures de prévention applicables

MAINTIEN DES CONNAISSANCES
7h tous les 2 ans